

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

18 juin 2013

CONSOMMATION - (N° 1156)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N ° 64

présenté par

M. Benoit, M. Borloo, M. Bourdouleix, M. Demilly, M. Favennec, M. Fritch, M. Fromantin,  
M. Gomes, M. Meyer Habib, M. Hillmeyer, M. Jégo, Mme Sonia Lagarde, M. Jean-  
Christophe Lagarde, M. Maurice Leroy, M. Morin, M. Pancher, M. Piron, M. Reynier, M. Richard,  
M. Rochebloine, M. Salles, M. Santini, M. Sauvadet, M. Tahuaitu, M. Tuaiva, M. Vercamer,  
M. Philippe Vigier, M. Villain, M. Zumkeller et M. de Courson

**ARTICLE 23**

À l'alinéa 51, substituer aux mots :

« élaboration, de production et de transformation, dont les opérations de production ou de transformation »

les mots :

« extraction, de production ou de fabrication, dont les opérations d'extraction, de production ou de fabrication ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à adapter la terminologie au secteur de l'extraction de matériaux, de l'artisanat et de l'industrie.